

Se retrouver dans l'histoire des « Enfants eurasiens d'Indochine aux vents de la décolonisation »

par Imre Szabo, ancien pupille

Introduction

Le professeur Y. Denéchère termine son livre intitulé « Enfants eurasiens d'Indochine aux vents de la décolonisation »¹ par un vœu (p 425)² :

Le rôle de l'historien vis-à-vis des personnes concernées, en passeur empathique, est de produire un récit susceptible de permettre à chacun-e de replacer son histoire personnelle, son expérience vécue, sa mémoire dans le cadre plus général de l'histoire. Ce livre espère aussi contribuer à cela pour les enfants eurasiens emportés par les vents de la décolonisation. »

Bien des pupilles de la FOEFI, plus particulièrement celles (ceux) qui ont témoigné ou participé à l'enquête menée par le professeur, ou celles qu'il a interviewées, se retrouveront sûrement dans ce récit.

Son étude n'inclut pas les pupilles « assistés à domicile ». Je ne fais donc pas partie des « personnes concernées » qui, elles, ont beaucoup souffert de la transplantation en « terre inconnue » et surtout de la séparation d'avec leur mère. Pupille « privilégié », je n'ai pas connu ni les foyers, ni la séparation d'avec ma mère. Je suivais *de l'extérieur*, depuis de très nombreuses années (près d'une trentaine), les activités des « foefiens », consultais les archives et lisais assidûment les bulletins « Grain de Riz ». *J'« adhère très tardivement à l'association, 'poussé il est vrai par la volonté de participer à un débat sur l'image de la FOEFI en explicitant un point de vue autre que celui de beaucoup d'historiens de la décolonisation' (p 388).*

Le débat sur l'image de la FOEFI n'est pas clos, même avec l'histoire *globale* écrite par le professeur qui - me semble-t-il – privilège « l'hypothèse intentionnelle » suivie par E. Saada³ et puis par C. E. Firpo⁴ : « *Des milliers d'adultes et au moins 4500 mineurs furent «rapatriés» sans rien connaître le plus souvent du père qui leur valait ce voyage ou de sa langue. Le principal organisateur de ce mouvement fut l'organisation qui succéda à la fondation Brévié* » D'après E. Saada la FOEFI rapatriait, *de sa propre initiative*, les enfants eurasiens séparés de force de leurs mères et *planifiait* machiavéliquement leur répartition dans de très nombreuses institutions en France. L'existence d'un projet biopolitique colonial et postcolonial a été reprise à la fois par C. Firpo et par Yves Dénéchère. L'intention « positive » d'une biopolitique coloniale « inclusive », thèse développée par E. Saada, n'étant mentionnée que très rarement a ainsi disparu avec le temps ... par omission. Il n'est plus question que de biopolitique

¹ Y, Denéchère, *Enfants eurasiens d'Indochine aux vents de la décolonisation*, Bruxelles, Peter Lang Editions Scientifiques Internationales, 2024.

² Les numéros de pages indiqués entre parenthèses sont ceux du livre d'Y. Denéchère

³ Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire Français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.

⁴ Christina E. Firpo, *The Uprooted. Race, Children and Imperialism in French Indochina, 1890-1980*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2016.

coloniale et postcoloniale. L'image « médiatisée » de la FOEFI forgée par les trois historiens continue à se propager, sans retouche.

Je suis intervenu à plusieurs reprises ⁵ pour présenter une « image autre » de la FOEFI et de son fondateur. Je ne reviendrais pas sur mon « argumentaire », mais voudrais simplement faire ici (en vrac) quelques commentaires, remarques et préciser mes questionnements à propos du livre d'Y. Denéchère, récemment publié. Son récit vient après plusieurs de ses articles ^{6 7 8} et un livre ⁹ traitant les différents aspects, regroupés et réorganisés ici en un *récit global* qui reprennent, sous une forme plus équilibrée et plus nuancée, les conclusions des différentes études déjà publiées.

Un récit très détaillé

Allant au-delà de l'aspect « *juridique et sociologique de la question métisse* » cerné par Emmanuelle Saada, au-delà de l'angle d'attaque choisi par Christina Firpo, focalisant sur le « *caractère implacable de la politique menée envers les enfants métis* », le professeur Y. Denéchère prend une autre direction, choisissant de se « *concentrer sur les enfants et les jeunes métis d'Indochine eux-mêmes pour mieux comprendre comment ils ont pu vivre ces déplacements* », Y. Denéchère revendique le parti pris d'un « *croisement de plusieurs approches* (utilisées dans les études post-coloniales, études sur le genre, connexions entre histoire transnationale et *Child Studies*, concepts et méthodes des *Intersectional Studies* et des *Subaltern Studies*), « *au nom de la nuance et conformément à l'ambition de broser une histoire globale d'un phénomène complexe à l'intersection des champs politique, juridique, social, médiatique et scientifique.* » ¹⁰

L'objectif affiché d'écrire *une histoire globale d'un phénomène complexe* est ambitieux. Pour l'atteindre, Y. Denéchère a consacré plusieurs années à rechercher, à rassembler de très nombreuses sources (archives nationales et internationales, documents et livres, témoignages spontanés sur foefi.net, et témoignages recueillis par lui-même via une enquête ou des rencontres avec de nombreux pupilles. Son travail colossal force l'admiration. Il nous en donne les résultats en partage dans les 700 pages d'un livre très dense.

Le « *fonds* » de Y. Denéchère, est - je dirais - une « *somme* » : mille deux cents notes en bas de page, douze pages pour expliciter toutes les sources utilisées et autant pour la biographie. De nombreux tableaux, graphiques, insérés dans le texte ou dans les annexes qui contiennent également des cartes, les repères chronologiques, ou les décrets de 1928 et 1943 reproduit *in extenso*, et enfin les questions posées dans l'enquête que le professeur avait menée.

⁵ Imre Szabo, Archives de l'Association FOEFI, rubriques Articles, presse, Texte 1 : *La FOEFI Instrument d'une biopolitique post-coloniale ?*, Texte 3 : *La FOEFI : une histoire passée au crible*, Lettre Ouverte à Christina Elizabeth Firpo, à propos de « *The Uprooted* », Texte 2 : *Réflexions autour d'un Grain de Riz*, <https://foefi.net/presse.html>

⁶ Yves Denéchère, *Les " rapatriements " en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine : Pratiques, débats, mémoires*. Revue d'histoire de l'enfance 'irrégulière' : RHEI, 2012, pp.123-139. <halshs-01090686>

⁷ Yves Denéchère, *Les enfants d'Indochine « rapatriés » en France : une histoire qui commence à s'écrire* The Conversation du 24 janvier 2021

⁸ Yves Denéchère, *Expériences intimes et subjectivité juvénile des Eurasiennes envoyées en France à la fin de la guerre d'Indochine* Outre-Mers. Revue d'histoire, T.108, No 406-407 (2020)

⁹ Yves Denéchère, *Enjeux postcoloniaux de l'enfance et de la jeunesse* Espace francophone (1945-1980) Editions : Peter Lang

¹⁰ Y. Denéchère, *Enfants eurasiens d'Indochine aux vents de la décolonisation*, op. cit p 20-21

Beaucoup de documents ou citations sont « inédits » pour moi et j'ai ainsi beaucoup appris en puisant dans ce « fonds » qui sera – je pense - une référence pour tous ceux qui s'intéressent à la FOEFI

Un récit modéré et nuancé

Le nouveau récit, articulé en trois grandes parties : I- Enfants racisés, II- Histoires parallèles et III - Constructions subjectives, se devait d'éviter certains écueils que Y. Denéchère a lui-même identifiés :

« Il ne s'agit ni de dénoncer, ni d'encenser, ni de noircir, ni d'enjoliver, mais d'établir des faits et de comprendre les tenants et aboutissants des transplantations des enfants métis d'Indochine et les effets induits sur les personnes concernées. » (p 22)

Ces effets induits dès l'enfance, peuvent être reconstruits *« en s'appuyant sur la **parole différée** des « personnes concernées, devenus octogénaires pour les plus anciens (et même nonagénaires pour quelques-un-une-s), et quinquagénaires pour les plus jeunes, avec tout ce que comporte de limites et de précautions méthodologiques. (p 23-24)*

Prise en compte du contexte de guerre

De prime abord, le livre, ardu mais captivant, a été pour moi, une heureuse surprise : j'ai trouvé dès l'introduction une référence très explicite au contexte de guerre souvent minimisé, voire ignoré dans les études antérieures des trois historiens: *« Dans ce contexte continu de « la guerre des dix milles jours (1945-1975), où le temps colonial et post colonial s'imbriquent, la majorité des enfants métis demeure auprès de leurs mères dans leur pays de naissance. Environ 5000 autres quittent seuls la péninsule indochinoise, surtout pour la France, mais aussi pour d'autres pays, notamment d'Afrique d'où leurs pères sont originaires. Ces migrations contraintes sont liées à tout un ensemble complexe de questions politiques et diplomatiques, démographiques et humaines, philosophiques et religieuses. » (p 17).*

Les migrations contraintes sont liées à un ensemble complexe de questions... Que la FOEFI et son fondateur surtout, ne soient plus désigné comme L'Organisateur diabolique du « rapatriement massif » des enfants eurasiens en France, c'est pour moi, une bonne nouvelle.

L'introduction de Y. Denéchère à son *histoire globale d'un phénomène complexe* laisse ainsi à penser que, cette fois-ci, elle sera équilibrée, bien nuancée dans la description des ombres et lumières qui motivaient les principaux acteurs de la colonisation et de la décolonisation, et, plus particulièrement, de la FOEFI. *A priori*, pas de manichéisme, rien de tout blanc, ni tout noir.

Choix équilibré des extraits de documents et des témoignages

J'ai trouvé en effet le récit de Y. Denéchère globalement équilibré et nuancé dans le choix des événements relatés, le choix des extraits de documents et des témoignages des pupilles.

L'équilibre est dans les titres même s des chapitres. Par exemple « L'impérieuse assistance aux enfants métis » (chapitre 2) est à nuancer avec « Des rapatriements imposés par les événements ? » (chapitre 6) et aussi dans le texte : le début de carrière, fulgurant, de William Bazé (p 51-52), son engagement dans la résistance (p77-78) et le portrait très flatteur fait par

Jacques Chancel (cité p 92) sont à rapprocher de l'image d'un politicien, utilisant sa notoriété et son large réseau de personnalités haut-placées pour faire passer ses idées, pour les imposer de manière très autoritaire ; William Bazé était implacable envers ses contradicteurs qui le remettaient en cause comme Maurice Grolleau ou l'Abbé Bernard Martin (p 230 à 235). La remise en cause culmine dans le chapitre 15 « Fin de mission pour la FOEFI », qui comprend trois paragraphes aux titres évocateurs : *Remise en cause d'une œuvre du passé*, *Chronique d'une mort annoncée*, *La liquidation et la question de la nationalité des ex-pupilles*.

Bien que je n'adhère pas à certains passages ou termes utilisés par l'auteur, je dois reconnaître que sa conclusion générale est équilibrée et nuancée de même que le chapitre 16 qui la précède, intitulé : *Identité et mémoires du métissage et du déplacement*.

En choisissant de se « concentrer sur les enfants et les jeunes métis d'Indochine eux-mêmes pour mieux comprendre comment ils ont pu vivre ces déplacements », Yves Denéchère se qualifiant de passeur empathique, privilégie en effet le côté humain. Pour preuve : l'enquête qu'il a menée, les interviews intimistes des pupilles de l'abbaye.

Constructions subjectives

Dans les récits des pupilles, les nouveautés « méthodologiques » : croisement des approches, anachronisme contrôlé, ont été mises en œuvres par Y. Denéchère dans tout son récit et, sans doute, dans la formulation des questions de l'enquête, dans l'analyse des réponses et aussi, dans le choix des extraits de ses nombreuses heures d'interviews intimistes des pupilles de Saint-Rambert. Cela fait naturellement partie de la recherche de l'historien contemporain. Je me hasarde toutefois à faire quelques remarques qui reflètent mes difficultés à comprendre les termes « techniques » et les concepts utilisés, son ouvrage étant également destiné aux « spécialistes » de l'histoire contemporaine.

Médiatisation et réarrangement de la mémoire

« La mémoire est un agencement de la réalité qui lui donne sens, mais elle doit répondre également à un impératif de l'histoire, de vérité du passé. Le rôle de l'historien vis-à-vis des personnes concernées, en passeur empathique, est de produire un récit susceptible de permettre à chacun-e de replacer son histoire personnelle, son expérience vécue, sa mémoire dans le cadre plus général de l'histoire. Ce livre espère aussi contribuer à cela pour les enfants eurasiens emportés par les vents de la décolonisation. » (déjà cité p 425)

Bien des pupilles de la FOEFI, plus particulièrement celles (ceux) qui ont témoigné ou participé à l'enquête, se retrouveront sûrement dans ce récit. Leur mémoire est cependant un arrangement **évolutif** de la réalité. L'arrangement dépend non seulement de leur parcours, mais aussi des informations reçues, à un moment donné, de l'extérieur, des médias par exemple. Ainsi, la thèse d'E. Saada, les films « Inconnu, présumé Français », « Né sous Z » ... ont entraîné un réarrangement des mémoires, visible dans les bulletins Grain de Riz.

Avant la médiatisation, les témoignages publiés dans les premiers bulletins, exaltaient surtout l'amitié entre *foefiens*, qui se retrouvent « en famille ». Ils y exprimaient leurs griefs, certes, mais ceux vis-à-vis des responsables de la FOEFI dont certains témoignaient aussi sur la vie dans les foyers (M. Susini, Mme Teisserenc, etc.) ne sont pas très virulents. On leur donnait la parole : « La FOEFI évoquée par ceux qui l'ont fait vivre C'est avec un grand plaisir et une forte émotion que nous publions ces quelques souvenirs évoqués par celles et ceux qui ont eu

la lourde tâche d'accueillir et l'occasion de leur exprimer toute notre gratitude, sans oublier celles et ceux qui nous ont quittés.» (Grain de Riz N° 40, 2011) ; On leur rendait hommage. On appelait Mme Teisserenc « marraine ». On les remerciait. Certain(e)s racontaient leurs bons souvenirs du temps des foyers.

Vint la médiatisation. **Elle libéra la parole** et celle-ci changea, un peu plus virulente, bien plus victimaire, comme on peut le constater dans les bulletins GdR des années 2010, mais davantage encore, dans les enquêtes intimistes de pupilles, devenues femmes qui ne se sont exprimées que très peu jusque-là.

Extension pluridisciplinaire

Y. Denéchère revendique un « croisement de plusieurs approches » et utilise les apports d'autres sciences humaines et sociales : anthropologie, sociologie, psychologie pour explorer l'« *La construction subjective des Eurasiens* »¹¹, droit, et parfois s'aventure dans la neurologie notamment pour signaler les séquelles induites par l'acculturation par la langue¹².

Entre 2017 et 2023, Y. Denéchère a sollicité la parole des *personnes concernées* dans une démarche de construction de sources orales. « *Ces entretiens ont lieu au domicile des personnes concernées, ou dans des lieux neutres, ou par rendez-vous téléphonique, [...] cette modalité d'entretien s'est révélée propice à une parole intime, les personnes concernées se trouvant confortablement installées, sans regard intrusif ou impudique posée sur elles.* » (p 25) Aux lumières crues des projecteurs, au regard, parfois impudique, des caméras de la télévision ou des réalisateurs de film, Yves Denéchère préfère un « divan » confortable, discret. Toutefois, « ***l'historien n'est pas psychologue, mais doit être conscient que sa démarche, ses sollicitations peuvent provoquer chez elles (les personnes concernées) des chocs.*** » (p 26). Y. Denéchère précise, page 23-24, « *qu'une histoire de l'expérience enfantine est possible en s'appuyant sur la **parole différée** de ces personnes, avec tout ce que cela comporte de limites et de précautions méthodologiques.* » Il s'agit pour lui d'une « *entreprise d'anachronisme **contrôlé**, qui permet d'observer le passé à partir du présent en tenant compte des « régimes de mémorialité », c'est-à-dire de l'ensemble des éléments contextuels qui composent le dispositif social et collectif de **remémoration stable et durable** pour les personnes concernées sous l'influence duquel un individu se souvient.* » (p 23-24)

Les réponses aux questions de l'enquête, ou les interviews intimistes de Y. Denéchère ont toutefois fait resurgir, chez les pupilles, des souvenirs enfouis, entraînant également un *réarrangement* de la mémoire. Certains pupilles qui publiaient des articles neutres ou favorables aux responsables de la FOEFI, devinrent plus critiques. Les médias libèrent la parole -et c'est tant mieux. *La parole libérée provoque un réaménagement* du « **régime de mémorialité** ».

Je n'ai pas très vraiment compris comment on peut contrôler l'anachronisme, mais constate que la **remémoration** des personnes concernées n'est pas stable car si « *La mémoire est un agencement de la réalité qui lui donne sens* », des réarrangements de la réalité ont été provoqués par interaction avec l'historien, *passer empathique* des pupilles dont il trouve « *les réactions*

¹¹ Y. Denéchère, *Expériences intimes et subjectivité juvénile des Eurasiennes envoyées en France à la fin de la guerre d'Indochine*, Outre-Mers. Revue d'histoire, T.108, No 406-407 (2020)

¹² Dans l'article sur l'acculturation postcoloniale par la langue, l'historien évoque en effet d'éventuelles séquelles neurologiques, notamment à « l'attrition L1 » qui pourrait affecter les pupilles. Il cite Barbara Köpke & Monika qui, elle, pense que le concept « attrition L1 » reste à définir (cf. Imre Szabo, *Réflexions autour d'un Grain de Riz*, <https://foefi.net/presse.html>, p 20)

lors des discussions successives très enrichissantes et lors des moments conviviaux comme le soirées ou repas organisés par les associations. » L'empathie est un « plus » humain pour l'historien qui court le risque d'être juge et partie.

La manière d'écrire, ou de réécrire l'histoire-sociologie-psychologie a changé de manière drastique au tournant du 20^{ème} siècle, durant les premiers décades du 21^{ème}. De l'histoire « officielle » enseignée dans mon lycée de Hanoï, je suis passé, adulte, à celles plus récentes, plus nuancées et plus approfondies : récits de Braudel par exemple, et, en ce qui concerne l'Indochine, ceux de Pierre Brocheux, l'historien eurasien bien connu. Je suis resté à ce stade depuis, et éprouve maintenant de très grandes difficultés à suivre les « nouveaux historiens » contemporains. La subjectivité, la psychologie et l'empathie restent pour moi hors du champ d'investigation historique.

Mémoire et histoire

Il y a plus de dix ans, en 2011, j'avais participé à une enquête similaire à celle de Y. Denéchère, une enquête menée dans le cadre de la thèse de Nguyễn Thụy Phương, intitulé « L'École française au Vietnam de 1945 à 1975, De la mission civilisatrice à la diplomatie culturelle »¹³. *« Nguyễn Thụy Phương a « essayé de **réconcilier histoire et mémoire** » en recueillant les témoignages d'une centaine d'élèves du lycée Albert Sarraut de Hanoï. Je lui avais donné le mien, celui d'un élève eurasien. En effet, les témoignages des élèves diffèrent suivant qu'ils sont Vietnamiens, Français ou Eurasiens, mais l'auteure de l'étude pense que ces témoignages individuels ont fait « émerger une mémoire collective avec toute la subjectivité propre aux individus, une subjectivité que viendra éclairer notre connaissance des faits. [...] « Cette mémoire collective apporte une vision plurielle et reconstruite du passé, qui n'est pas un simple miroir déformé par la subjectivité mais bien une image alternative et intrinsèquement humaine de celle crée par les archives. Cette mémoire collective peut être définie comme la transmission et le partage d'expériences retenues collectivement par un groupe ou une communauté qui se reconnaît dans des souvenirs et des représentations communes ». Nguyễn Thụy Phương reconnaît que « **les critiques sur la valeur intrinsèque de la mémoire en termes de vérité et de fidélité restent cependant pertinentes. La mémoire est sélective, même de façon inconsciente, ...** » Dans son livre, elle cite de nombreuses critiques (pages 18-19), mais « Interpréter ce qui paraît suspect dans la mémoire peut conduire à une histoire objective de la subjectivité : à la connaissance du passé s'ajoute la perception présente du passé. La mémoire est précisément ce « présent du passé ». Des critiques qu'elle a citées, celle de Paul Ricoeur intéresse à la fois l'histoire et la mémoire. L'histoire est à la fois le remède de la mémoire car elle permet de se prémunir contre les faiblesses de cette dernière et le poison de la mémoire, car la fidélité de la mémoire doit s'incliner devant la vérité dictée par l'histoire. »¹⁴*

Si Nguyễn Thụy Phương, qui avait également fait le choix de constituer une « mémoire collective » à partir d'enquête et d'entretiens, elle reconnaît que **la valeur intrinsèque de la mémoire en termes de vérité et de fidélité** peut être contestée, Yve Denéchère n'émet aucun doute sur « l'entreprise d'**anachronisme contrôlé**¹⁵, qui permet d'observer le passé à partir du présent ». Cette entreprise est-elle une méthodologie éprouvée, couramment utilisée ou simplement proposée par une historienne « fan » de l'anachronisme ?

¹³ Nguyễn Thụy Phương, L'École française au Vietnam de 1945 à 1975, De la mission civilisatrice à la diplomatie culturelle, Ancrage, 2017.

¹⁴ Imre Szabo, *Réflexions autour d'un Grain de Riz*, <https://foefi.net/Textes/Reflexions.pdf>, p. p 23

¹⁵ Nathalie Loraux, *Eloge de l'anachronisme en histoire*, Espaces Temps, 2005, N° 87-88, p 127-139.

Quoiqu'il en soit, un pupille lecteur lambda, est incapable de comprendre comment Y. Denéchère a pu *contrôler l'anachronisme*. De manière plus générale, le livre du professeur d'histoire contemporaine est un *travail de spécialiste* et les termes « techniques » (méthodologies diverses) ou concepts (biopolitique colonial, post colonial, intersectionnalité, analyse genrée, etc.) y foisonnent nombreux. Le bétien que je suis ne peux savoir en quoi consistent les méthodologies citées (*Subaltern studies par exemple*) et à quelle partie du récit précisément elles ont été utilisées, séparément ou simultanément (connexions entre histoire transnationale et *Child Studies*, concepts et méthodes des *Intersectional Studies* et des *Subaltern Studies*).

Etudes à replacer dans le « contexte français »

Dès l'introduction, Y. Denéchère souligne, page 29, la nécessité de replacer ses études dans le contexte de l'époque : « *Et enfin, il faut constamment comparer le sort des Eurasien-nes à celui des enfants de l'Assistance Publique puis de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) afin de caractériser la prise en charge dont ils ont fait l'objet. Plus probablement il est nécessaire de replacer cette histoire dans celle des enfants et des jeunes dans la France des Trente Glorieuses* » »

Il écrit, page 327 :

« *La construction subjective des Eurasien-nes, entre eux, entre elles, non sans une certaine agentivité, se fait en partie contre ou au moins en marge de l'expérience familiale et coloniale vécue en Indochine [...] Si certains s'interrogent sur les modalités de la prise en charge par la FOEFI, ils sont très rares à les remettre en cause [...] L'histoire de la construction subjective des Eurasien-nes est évidemment à replacer dans son contexte. Par exemple, la plupart des filles de cette époque n'ont pas reçu d'éducation sexuelle et apprentissage à la féminité. Et le traitement subi par les Eurasien-nes s'intègre plus globalement dans la biopolitique de l'« assimilation » des enfants indigènes, qui concerne aussi bien les enfants réunionnais et guyanais que des enfants algériens ou d'autres colonies. Comme d'autres enfants ayant subi le choc de la migration, ils et elles ont été capables de mobiliser des ressources pour reprendre racine dans un pays qui n'était pas le leur, pour devenir des hommes et des femmes adaptés à la société française. Dans ce cheminement, la (re)construction d'une famille constitue un enjeu considérable* ».

On ne peut qu'être d'accord avec l'historien. Tout ce qui concerne la vie des pupilles doit être replacé dans le contexte existant à l'époque en France, dans le « nouveau pays » où les pupilles ont été transplanté(e)s.

« *Le sentiment d'enfermement n'est pas moins fort qu'à l'abbaye ¹⁶ dans d'autres établissements religieux urbains emmurés et barreaudés où l'espace se limite à une cor et t quelques tilleuls comme à Dreux, Chartres ou Bailleul par exemple. Martha, née en 1947, se retrouve en 1956, dans un pensionnat à Bordeaux, sinistre et noir, toutes les fenêtres avec des barreaux. A cet instant, j'ai pensé à la prison avec le sentiment que jamais plus je ne pourrais m'en sortir. A onze ans, elle quitte Bordeaux pour Saint Brieu* » « *Même chose mais en pire. Les personnes chargées de notre éducation étaient très âgées et souvent perverses. Elle nous menaçaient de nous mettre en maison de correction qui se trouvait dans le centre historique de la ville, entourée de hauts murs* ».

¹⁶ Y. Denéchère, *Enfants eurasiens d'Indochine aux vents de la décolonisation* p 194, Témoignage de Monique W. pour qui l'abbaye est une prison pire que celle du Vietminh où sa famille était enfermée.

Le sentiment d'être en prison, les brimades des sœurs « vaches » sont relatés ici par une pupille « hors foyer », avec encore plus de désespérance. Les maisons de correction ou de redressement existaient dans le contexte français. Une pupille en a fait l'expérience : *« Je rejette mes années dans le Nord de la France, je n'y ai aucun bon souvenir ; par contre les années à la maison de correction de Rennes m'ont beaucoup apporté. C'était pourtant difficile, quand vous rentrez dans une maison comme celle-là (d'août 1968 à septembre 1971) avec toutes ces portes fermées à clé à 16 ans, vous pensez que jamais vos n'allez en sortir !! C'était impressionnant le trousseau qui pendait à la ceinture des éducatrices. C'étaient des éducatrices religieuses et laïques, malgré le manque de liberté je sentais qu'elles étaient là pour nous. Indisciplinée, je suis passée par la chambre d'isolement, la cellule ... J'ai fait des fugues en 1971. Les éducatrices ne voulaient pas que je reste à Rennes car j'avais connu pendant ma fugue, des Italiens très peu fréquentables. »* (p 203)

Les « meneuses », trois éléments difficiles, sont écartées et placées par la FOEFI dans les établissements laïcs, ce qui, selon les intéressées, a constitué une vraie chance de découvrir un autre monde. (p 196)

Le récit ne cite que rarement les conditions matérielles déplorables de certains orphelinats publics ou confessionnaux, l'enseignement très sévère où les punitions corporelles n'étaient pas rares, les pratiques de l'Assistance Publique puis de l'ASE, les mêmes que celles de la FOEFI, et, plus particulièrement, la dispersion des adolphies, la modification du nom, ou l'octroi d'un nouveau nom, sources de tant de souffrances. Le titre du film « né sous Z » renvoie « contextuellement » aux enfants nés sous X, à qui on a donné un nom, mais pour qui il est impossible d'accéder à leur dossier (ceci est maintenant possible) en vue de rechercher leur parents biologiques. Toutefois les malheurs des uns n'ont jamais fait le bonheur des autres. Des pupilles de la FOEFI ne sont pas encore guéri(e)s de leurs blessures.

L'étude du genre concernant les pupilles de l'abbaye, est à replacer dans la situation des femmes en France, soumises à cette époque au mari. Pour ne donner qu'un exemple des lois machistes françaises – seul, le mari peut percevoir les « allocations familiales » et cela jusque dans les années 1940-50. Elles n'ont obtenu le droit de vote et de se présenter à une élection qu'en 1944. Leur lutte pour l'égalité homme-femme continue toujours.

Dans les familles, les enfants souvent n'ont pas droit à la parole, etc., etc.

Une histoire ne concernant que les pupilles envoyé(e)s en France

Les graphiques 8 et 9 de l'annexe2 (p 457) montrent l'évolution des effectifs des pupilles pris(e)s en charge par la FFEI/FEFI/FOEFI de 1946 à 1976 . On y observe un « basculement » après la défaite de Diên Biên Phu : les « pupilles assistés à domicile » (en Indochine), majoritaires jusqu'en 1956, deviennent minoritaires par rapport aux pupilles envoyé(e)s en France dans les « foyers » ou dans les établissements partenaires de la FOEFI.

Dans le récit de Y. Denéchère, il est fait mention à trois reprises (au moins) de l'existence des « pupilles assistés à domicile » :

- *En 1948, sur les 1795 enfants assistés en Indochine par la FFEI 1767 perçoivent un secours à domicile (surtout en Cochinchine. En échange, les mères ont l'obligation de les faire instruire dans des écoles française ou franco-autochtones afin qu'ils acquièrent « une façon de penser qui sera incontestablement française ». »* (p 118)

- « C'est pourquoi la FOEFI maintient des secours à domicile les « mères vietnamiennes refusant ; comme elles ont le droit, de se déparer de leurs enfants français. » (p174)
- « En effet, la FOEFI, dix ans après la guerre d'Indochine, distribue toujours des aides pour les enfants restés auprès de leur mères même si elle en a réduit les modalités à plusieurs reprises » (p 358)

Mais on n'y trouve aucun document d'archives, aucune référence les concernant, aucun témoignage de la part de ces pupilles. Aucune trace de ces nombreux pupilles dans la « mémoire collective » des *foefiens*, présentée dans le livre d'Yves Denéchère. Et pourtant, plusieurs dossiers de pupilles assistés à domicile figurent dans le fonds R ANOM 90 APC parmi les 4289 dossiers personnels des pupilles archivés à l'ANOM. J'en connais trois : celui d'une amie d'enfance, celui de ma sœur et le mien. Il est probable que d'autres dossiers semblables au mien figurent dans l'AP60 de l'ANOM. Il semblerait que les trois historiens n'aient pas fait le classement des pupilles en deux catégories et considéré que tous les dossiers sont ceux des pupilles rapatriés par la FOEFI. Il est également possible que le nombre des dossiers d'« assistés » soit très très faible. Dans le même ordre d'idée, le tableau 7 *Diplômes obtenus par les pupilles entre 1958 et 1971* (p 305) pourrait comptabiliser également ceux des assistés. « *La propagande* (écrit Y. Denéchère, page 308) de la FOEFI repose sur les réussites scolaires, voire universitaires ». Dans ce but de propagande, il aurait été plus judicieux pour la FOEFI de regrouper tous les diplômes dans un seul tableau pour faire nombre.

Dans ce dernier chapitre, il précise que « *Evoquer comme un ensemble les enfants métis concernés par cette histoire est pratiquement impossible. Certes, ils ont connus, toutes et tous, des expériences, sinon comparables du moins similaires, du déplacement et de la séparation mais les données de la chronologie, de l'âge et du genre déterminent des générations différentes ou plus exactement des groupes ou communautés partageant des éléments communs, surtout l'affectation dans un même établissement.* » (p 422).

Les trois moments où il est fait mention de l'existence des pupilles assisté(e), cités ci-dessus correspondent aux **générations** identifiées par Y. Denéchère :

..., on peut en distinguer au moins deux des années 1930 aux années 1960. D'abord une génération métisse née dans les années 1930 et au début des années 1940 qui est à l'âge d'enfant pendant la Seconde Guerre mondiale et à l'âge d'adolescent voire jeune adulte pendant la guerre d'Indochine. Ces personnes ont des souvenirs de ces deux conflits, certaines d'entre elles feront la guerre d'Algérie en tant qu'appelés ou militaires de carrière. Elles grandissent donc et se construisent subjectivement dans un continuum guerrier, une matrice de guerre longue de pratiquement deux décennies.

Les enfants métis nés pendant la guerre d'Indochine entre 1946 et 1954 de père militaire du CEFEO constituent un groupe bien identifié de ces enfants nés de la guerre

Une cohorte est constituée des enfants nés après 1954, beaucoup moins nombreux, alors que restent encore des éléments militaires dans le Sud du Vietnam jusqu'en 1956, et même après et au Laos jusqu'au début des années 1960. Certains d'entre eux verront la fin de la guerre du Vietnam en 1975. Chacune des personnes concernées entretient avec la guerre une relation déterminée par son année de naissance et par le contexte de son parcours de vie. (p 97). Replacer dans le contexte suppose chez chaque pupille, un besoin de savoir, une curiosité aiguë, qui leur permettent d'appréhender - à leur mesure - l'histoire, pour y situer leurs parcours.

Ainsi, le récit basé sur les témoignages des pupilles *ne peut être global*. Ce récit s'éparpille en récits de groupes ou de communautés ... ou de générations différentes : La *globalité* du récit consiste alors à présenter le maximum de parcours des pupilles et à en extraire des éléments les plus significatifs concernant différents événements ou différentes perceptions des pupilles de leur histoire singulière. Les histoires de pupilles, plus particulièrement des pupilles envoyés en France relatées dans le livre de Y. Denéchère sont suffisamment nombreuses pour *qu'elles, qu'ils s'y retrouvent chacun(e)*, du moins dans leur parcours personnel. Quant aux jugements sur la FOEFI, sur son fondateur William Bazé et ses équipes, chaque pupille peut forger ses propres jugements d'après leurs « faits et gestes » relatés par Y. Denéchère dans la mémoire collective.

La forme a changé, pas le fond

Y Denéchère a utilisé cette mémoire collective comme toile de fond, pour raconter une histoire d'instrumentalisation d'enfants, une histoire globale cette fois-ci, de la FOEFI, de son fondateur et de sa « biopolitique coloniale et postcoloniale ». Cette globalité inclut les « *expériences, sinon comparables du moins similaires, du déplacement et de la séparation* ».

Si l'intention de l'auteur est de *ne pas dénoncer, ni d'encenser, ni de noircir, ni d'enjoliver, mais d'établir des faits*, son texte intègre – et ceci fait, naturellement, partie du travail de tout historien – sa propre vision des faits. Ses commentaires et jugements, ses conclusions que j'ai relues attentivement, me donnèrent le sentiment que le l'équilibre « ombres/lumières » n'est qu'apparent et que l'image négative de la FOEFI, et de son président William Bazé, ***principal acteur (auteur) d'un projet biopolitique*** reste gravée dans l'esprit de Y. Denéchère.

En introduction au chapitre 6, intitulé « *Des rapatriements imposées par les événements ?* » Yves Denechère écrit :

« *La question est de savoir si les déplacements d'enfants eurasiens d'Indochine vers la France ont été , **oui ou non**, imposés par les événements est essentielle car elle interroge leurs motivations profondes . Une première **hypothèse** peut être avancée en lien avec le contexte de la guerre et de la décolonisation : le rapatriement serait alors une réponse à une situation critique impliquant qu'il faut absolument sauver des affres du chaos post colonial et du communisme. Cette approche que l'on peut qualifier de fonctionnaliste, dictée par les événements donc, **mérite** d'être confrontée à une hypothèse plus intentionnaliste interrogeant les raisons profondes, philosophiques ou idéologiques des acteurs. » (p 143)*

Que l'on puisse se demander si **oui ou non** les déplacements des enfants étaient dûs à une situation critique et que, pour lever le doute, cette « hypothèse » **mérite** d'être confronté à une hypothèse **plus intentionnaliste**, cela a de quoi surprendre. Le Consulat de France à Saigon, a durant ces deux années charnières, fait évacuer sur l'ordre du gouvernement français, près de 50.000 de Français (colons, naturalisées, Eurasiens ..) pendant que s'opère dans le même temps le retrait de la CEFEO (fort de 60 000 hommes au 1er juin 1955) ¹⁷, soit un déplacement de 100.000 personnes. Personne ne s'est posé la question de savoir si c'est une biopolitique intentionnelle du Consul ou si c'est une conséquence des accords de Genève.

Le doute de Y. Denéchère sur la cause principale du « rapatriement » est manifeste dans le *point d'interrogation ?* du titre du chapitre 6, alors qu'à la page précédente, l'historien

¹⁷ <https://journals.openedition.org/rha/6925>

écrivait : « *Les déplacements d'enfants de la péninsule indochinoise vers la France sont indissociables de la guerre et la décolonisation dans leur temporalité qui se traduit par des vagues en fonction de l'évolution des événements et de la situation militaire et politique.* » Cette corrélation est illustrée par le *graphique 1* (p 154) qui montre le nombre d'arrivées en France de pupilles par année, dont les « pics » correspondent aux plus grandes menaces que la FOEFI ressentait (massacre de la cité Heyraud en 1945, situations dangereuses à Hanoï en 1946, 1948, 1950). Les pics de 1955-1956 est de nature différente le rapatriement massif est la conséquence directe des accords de Genève et la victoire de Ngô dinh Diêm sur les sectes Binh Xuyen, Cao Dai et Hoa Hao, la première manipulée par des généraux français dans une tentative ultime de maintenir la présence française au Vietnam. Tous les Français (sauf une poignée impliquée dans les accords diplomatique et culturels) devaient quitter le Vietnam. Comme, l'avait souligné E. Saada, le départ des pupilles est une conséquence de leur nationalité acquise comme enfants « de père inconnu, présumé de race française ».

Enfin, on note un nombre de départ élevé dans les années 61-63 sous le régime de Diêm, en 1968 lors de l'attaque de Saigon au moment du Têt, les années 1970 au moment du retrait des troupes US ...

En complément du graphique de la figure 1 de nombreux passages du texte retracent les périodes où la situation militaire, temporairement dégradée, a obligé les établissements d'assistance à réagir dans l'urgence. Pour ne citer que quelques exemples : « *L'attaque Vietminh sur Hanoï et l'insurrection générale de décembre 1946 au Tonkin provoquent les premiers envois organisés dès le début de l'année 1947, sous l'égide du ministère de la France d'Outre-mer. Dans le Nord, les établissements d'assistance aux enfants eurasiens sont fermés et la situation de ceux-ci devient précaire trente-sept enfants ... Le service social colonial qui a accueilli les enfants à Marseille estime que leur adaptation est presque immédiate* » ; « *À la fin de l'année 1950, sur fond de victoire communiste en Chine de déclenchement de la guerre de Corée et de globalisation de la guerre froide, des mouvements ... se produisent : évacuation sur Saigon et Nha Trang des 34 bébés de la pouponnière de Hanoï et l'envoi en France de 31 filles de l'orphelinat Honoré Tisot. Auparavant, la FOEFI a fait procéder à des aménagements de fortune pour accueillir les filles à l'annonce des mesures d'évacuation générale qui, finalement, furent reportés.* » Tant que les déplacements d'enfants, pour des raisons de sécurité, peuvent se faire sur le sol indochinois, la FOEFI le fait.

Malgré cela, dans la conclusion du chapitre 6, Y. Denéchère tranche en faveur de la deuxième « hypothèse » :

« *Le contexte historique a donc pesé lourd sur l'action de la FOEFI. En même temps, la volonté de la FOEFI de déplacer les enfants vers la France est très résolue. En acteur de l'histoire en train de se faire, William Bazé incarne cette intention et la détermination de la mettre en œuvre, envers et contre tout.* » reprenant avec plus de force la même idée exprimée à la page 35 : « *C'est un Eurasien, William Bazé, à la tête de la Fédération des Œuvres de l'Enfance Française d'Indochine (FOEFI), qui s'impose comme l'acteur principal de la prise en charge des enfants métis en Indochine, puis en France. L'association définit de quelle manière les enfants métis doivent être éduqués pour pouvoir être envoyé en métropole et les modalités de ces « rapatriements ».*

Une image « autre » de la FOEFI

Ancien pupille de la « première génération née dans les années 1930 et au début des années 1940 qui est à l'âge d'enfant pendant la Seconde Guerre mondiale et à l'âge d'adolescent voire jeune adulte pendant la guerre d'Indochine, [...] » Ces personnes qui ont des souvenirs de ces deux conflits [...] grandissent donc et se construisent subjectivement dans un continuum guerrier, une matrice de guerre longue de pratiquement deux décennies.

Mon *continuum guerrier* était très dense : j'ai vécu dès l'âge de 9 ans, la grande famine de 1944, le coup de force du 15 mars 1945, l'occupation japonaise, suivie de celle des Chinois pillards, la lutte fratricide entre les patriotes vietnamiens pour la prise du pouvoir, la Révolution d'Août de Hồ Chí Minh, sa déclaration d'indépendance du 2 septembre, le bombardement de Haiphong, et enfin, l'attaque du 19 décembre 1946 qui marqua le début de la guerre d'Indochine et déclencha la fuite de ma famille en zone guérilla où j'ai vu de très près les combats. Le retour, en 1947, de ma famille à Hanoï, sous contrôle française, inaugura ma période de « tranquillité » qui sera balayée sept ans plus tard par Điện Biên Phủ. Transplanté du Nord au Sud, j'ai vécu dans les camps de réfugiés de Saigon, plus miséreux que les CARI de Bias, Sainte-Livrade, de Noyant, me débattant alors pour me « sauver des affres du chaos (non pas « post colonial » mais « pré-décolonisation »).¹⁸ Au moment du rapatriement massif, j'étais sur place à Saigon et j'avais 19 ans. La défaite de Điện Biên Phủ, dont on commémore cette année les 70 ans a « chamboulé » la vie de millions de personnes¹⁹ dont la mienne²⁰.

Dire au conditionnel que « le rapatriement serait alors une réponse à une situation critique », c'est nier le fait que Điện Biên Phủ avait créé une situation critique. Confronter la « première hypothèse - qui n'en est pas une, mais un fait- à « une hypothèse plus intentionnaliste interrogeant les raisons profondes, philosophiques ou idéologiques des acteurs », quand ces acteurs n'ont pas d'autre choix que de quitter le pays, qui ne sont plus maîtres de la situation, n'a guère de sens. L'hypothèse plus intentionnaliste ne risquerait-elle pas de muer en procès d'intention ?

La FOEFI avait-elle élaboré *elle-même* un projet de biopolitique colonial et post colonial ? Un projet sorti comme un lapin d'un chapeau de magicien, né de l'esprit d'un Eurasien, autoritaire, à la volonté farouche, William Bazé ?

Biopolitique positive des philanthropes

Le projet de biopolitique existait en effet. E. Saada avait décrit sa genèse au cours du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème}, son aboutissement au décret de novembre 1928 et souligné que ce décret est né d'une biopolitique *inclusive* à l'opposé du « *one drop rule* » américain.

Ce projet dont les prémices dataient du début du 19^{ème} siècle, aboutit en 1928, bien avant la création de la FFEI, FEFI et FOEFI.

« En effet, très vite, des notables ont décidé de résoudre « la question des métis » en les « reclassant » dans la société française. Ils les ont activement recherchés dans les faubourgs

¹⁸ Imre Szabo, *Mémoires d'entre-deux-mondes*, Tome 1, thebookeditionn.com, 2019

¹⁹ Bulletin Grain de riz N°68 de l'Association FOEFI, numéro spécial consacré à la commémoration du 70ème anniversaire de Điện Biên Phủ

²⁰ Imre Szabo, Archives de l'Association FOEFI, rubriques Articles, presse, Texte 4 : *Điện Biên Phủ, le grand chambardement*, <https://foefi.net/presse.html>

des villes et aux abords des garnisons, mais aussi dans les campagnes, ont persuadé leurs mères de les leur confier, parfois avec difficulté, et placé ces enfants dans les orphelinats spéciaux où ils ont tenté d'en faire des « Français d'âme et de qualités ». Ce travail social a vite trouvé une limite dans le statut juridique des métis : non reconnus par leur père, ils suivaient le statut indigène de leur mère. A partir de ce qu'ils ont perçu comme une inéquation entre une identité « réellement » française et une identité indigène, les champions de la cause métisse ont développé une demande de droit qui débouchera sur le décret de 1928 pour l'Indochine, et ses avatars dans les autres colonies. »²¹ (E. Saada, p 16)

« Enfin et surtout, l'attitude de la société vietnamienne à l'égard de ces enfants (métis) est le principal facteur de l'intensité de la « question métisse » dans ce territoire : dans une société strictement patrilinéaire, les enfants de père étranger et inconnu trouvent difficilement leur place. Leurs mères sont elles-mêmes mises au ban des sociétés villageoises et souvent condamnées à une « carrière affective » coloniale, passant d'un concubin, européen à l'autre. »²².

Le principe directeur de l'action des réformateurs est donc de plonger les métis dans un « milieu français », le plus tôt possible. C'est pourquoi dans tout l'empire vont être construits des orphelinats organisés sur un modèle familial. Les enfants pourront y trouver le vivre et le couvert, en même temps qu'un intérieur, qu'un « home » remplaçant pour eux la famille absente. » Les philanthropes entendent donc privilégier la dimension affective de l'éducation et de donner aux métis des maîtres et des professeurs (hommes et femmes), attachés, qu'ils puissent aimer (et qui formeront) des dévouements sincères, absolus, souples, durables – non pas des fonctionnaires rigides indifférents comme un programme, transitoires comme des hirondelles. La même préoccupation animera l'administration quand elle prendra en charge directement en charge la question métisse : elle s'attachera à ce que les lieux d'accueil soient « de vrais foyers » où les enfants trouvent une « atmosphère familiale ».²³

Ces extraits montrent que la récupération des enfants dans les faubourgs, aux abords des garnisons, dans les campagnes, le placement dans les orphelinats des enfants confiés par les mères mises au ban de la société vietnamienne sont des pratiques courantes des premières sociétés philanthropiques de même que le concept de « foyer » *organisé sur un modèle familial*.

La FOEFI en adhérant à la « biopolitique positive » des philanthropes, en la faisant sienne, a hérité de ces pratiques qu'elle n'a pas inventées. Elle les a utilisées « dans la continuité. »²⁴

La transplantation des enfants eurasiens

Je préfère de loin la métaphore végétale qui « est très souvent filée (?) pour évoquer l'arrachement, le déracinement, la transplantation des enfants brusquement coupés de leurs racines, contraints de s'acclimater ailleurs, dans l'objectif d'y faire souche si la greffe prend ... » (p 168). C'est une notion très générale qui s'applique à tous les enfants de tous les pays. Y. Denéchère l'a utilisé à plusieurs reprises, en précisant que la « métaphore végétale (est) si

²¹ Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire Français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, p 16)

²² (Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire Français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, p 37).

²³ Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire Français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, p 93)

²⁴ Imre Szabo Archives de l'Association FOEFI, rubriques Articles, presse, Texte 1 : *La FOEFI Instrument d'une biopolitique post-coloniale ?*, paragraphe 2.5 et 2.6, p 10-11

souvent utilisée pour évoquer les être humains dans leur développement. », p 21. La transplantation se fait d'un premier pays (natal) à un autre (pays d'accueil), à un moment précis. Les historiens de la FOEFI utilisent la décolonisation comme repère et distingue le colonial du post colonial. Or ces derniers qualificatifs font débat ²⁵.

Y. Denéchère a noté l'imbrication de ces deux temps : « Dans le contexte continu de la guerre des milles jours (1945-1975), où temps colonial et postcolonial s'imbriquent [...] (p 17) « Pour cela sont mobilisés les apports de différents champs historiographiques, notamment les études postcoloniales qui interrogent les articulations complexes entre temps postcolonial et temps colonial, les prolongements de celui-ci dans celui-là et le legs colonial. » (p 20)

Michel Cahen, historien et directeur de recherche émérite au CNRS français « plaide », lui, pour la précision du concept :

“ La mode aidant, le mot « postcolonial » est aujourd'hui utilisé à tort et à travers, en France comme ailleurs. C'est pourquoi il convient d'insister sur le fait que le postcolonial n'est pas forcément post-colonial. La démarche postcoloniale (sans trait d'union en français) est une démarche anticoloniale et subalterniste qui n'a pas une signification chronologique. Il ne s'agit pas de l'après', mais d'une approche qui traque, dans la recherche, dans nos imaginaires nationaux fussent-ils les plus républicains, les scories léguées par les idéologies coloniales, impériales, raciales, paternalistes (et leurs succédanés développementalistes). Le 'post' doit donc être compris comme une démarche permettant d'aller au-delà de ces scories – il est 'après' dans la démarche pratiquée, point dans le temps étudié. ” ²⁶

Je laisse le soin aux historiens de préciser les deux temps. Dans la métaphore végétale, l'arrachement de l'ancien terrain et la réimplantation dans le nouveau, dépendent de l'état des terrains au départ et à l'arrivée et, de l'état de la plante. Autrement dit le succès ou l'échec de la transplantation des enfants dépendent des contextes, qui évoluent en fonction de l'espace et du temps. *Le temps est ainsi pris implicitement en compte dans le contexte.* Il est alors possible de se passer des deux temps colonial et postcolonial. La connaissance du contexte devient ainsi primordiale. L'« entreprise d'anachronisme contrôlé » ou d'autres tentatives « d'observer le passé dans le présent », qui apportent un éclairage humain de l'histoire, ne sont vraiment pas l'histoire et Y. Denéchère n'a de cesse de préciser qu'il faut tout « replacer » dans son contexte.

Replaçons les actions de la FOEFI et de son président dans son (ses) contexte (s) : le premier terrain est l'Indochine où ils exerçaient sur les enfants eurasiens une biopolitique positive, héritée des philanthropes dont *le principe directeur de l'action est donc de plonger les métis dans un « milieu français », le plus tôt possible. (se référer aussi à article 2 du décret de novembre 1928).*

Tant que l'Indochine restait sous domination des colons, le « milieu français » existait dans le pays natal des Eurasiens et William Bazé n'envisageait pas une transplantation massive en France :

²⁵ Imre Szabo, Archives de l'Association FOEFI, rubriques Articles, presse, Texte 1 : *La FOEFI Instrument d'une biopolitique post-coloniale ?*, paragraphe 1.2.3 – Précisions sémantiques

²⁶ Cahen Michel, « À propos d'un débat contemporain : du postcolonial et du post-colonial », *Revue historique*, 2011/4 (n° 660), p. 899-913. DOI : 10.3917/rhis.114.0899. URL : <https://www.cairn.info/revue-historique2011-4-page-899.html> ou Michel Cahen, *Plaidoyer pour la précision d'un concept*, Disputatio 2024, Karthala

« Je me suis opposé à des envois massifs d'enfants en France [c'était effectivement sa position en 1948], je suis également opposé à la proscription inconsidérée sous prétexte de déracinement » (p 147)

*« La solution idéale aurait été d'envoyer tous les enfants en métropole » écrit William Bazé en 1949 (pour les former, sans les transplanter ?, ndlr). Comme c'est impossible, la FFEI détermine la catégorie des pupilles prioritaires : d'une part les sujets d'élite pour les grandes écoles, de retour au pays, plus tard, ces sujets constitueront « l'armature supérieure de la présence française », d'autre part les retardés mentaux et caractériels pour lesquels, il n'existe pas d'établissements de prise en charge en Indochine. Tous les autres enfants doivent rester sur place puis à l'âge de 18 ans, ils pourront être envoyés en France pour suivre une formation professionnelle accélérée et y faire leur service militaire avant de revenir au pays. » [...] « les autochtones vont bien en France pour parachever leurs études « il serait paradoxal que les Eurasiens aient seul à souffrir d'un ostracisme injustifié. » On retrouve-là les accents du discours victimaire qui est une des **postures** adoptées par Bazé et la comparaison avec les étudiants montre bien d'envoyer les enfants en France pour une durée temporaire. » (p 147)*

On remarquera que pour le président, leur place semble être au Vietnam plutôt qu'en France. (p 344)

Il (William Bazé) dénonce ceux qui continuent de proposer la réinstallation des Eurasiens ailleurs, « comme s'il s'agissait d'un cheptel », et de rappeler que « les Eurasiens que l'on a dirigés de force sur la France en 1950 sont malheureux et n'aspirent qu'à une chose : réintégrer le pays natal » ; « nous avons notre place dans ce pays qui est notre pays natal » ; Bazé termine en estimant impossible pour les Eurasiens de choisir entre la France et le Vietnam : « nous n'envisageons pas d'affection exclusive », conclut-il en insistant sur sa franchise en toutes circonstances. (p 93)

Face à l'évocation peu étayée émise par certains d'une éventuelle relocation des Eurasiens ailleurs dans l'Union Française, sa position (celle de W. Bazé) est ferme et rappelle son opposition : « Un déplacement forcé de population rappellerait fâcheusement les procédés des pays totalitaires contre lesquels, comme tous les bons Français, les Eurasiens se sont dressés au premier jour de la mobilisation ; Il est donc inutile d'y songer. » (p 87)

Ce florilège de citations, extraits du livre de Y. Denéchère, montre qu'avant Diên Biên Phu, la transplantation n'est envisagée que pour une durée temporaire et que le terrain, le pays natal, convenait à la plante eurasiennne, mise à l'abri dans une serre par la FOEFI.

Après Diên Biên Phủ, le terrain indochinois, le pays natal, change de propriétaire. La FOEFI est obligée de transplanter les jeunes pousses eurasiennes dans le nouveau terrain qu'est la France. Le contexte a brutalement changé : « le milieu français » est à présent le pays des pères « inconnu, présumé Français » qui avaient abandonné les enfants eurasiens.

Pour assurer la transplantation,

La FOEFI se donne pour mission de faire grandir ensemble ses pupilles eurasiens « rapatriés » afin d'atténuer le choc brutal de leur changement de vie grâce à une acculturation groupale, générationnelle même. « Les enfants ne se quittent pas « tant qu'ils sont petits », mais dès qu'ils sont en âge de le supporter, ils sont dispersés dans les établissements différents où ils « s'aguerrissent ». « La fraternité qui les lie les uns aux autres ne peut souffrir de leur

séparation, puisqu'ils se retrouvent aux vacances et ont alors conscience de ce dont chacun d'entre eux est capable. De là découle une heureuse émulation dont on mettra les résultats en parallèle aux vacances suivantes. Dans ce projet éducatif réside le subtil équilibre prôné par la FOEFI entre ouverture vers les autres, indispensable à l'intégration, et entre-soi nécessitant de conserver une identité commune. »

J'arrête là ma longue métaphore végétale, en rappelant que le livre de Y Denéchère contient tous les éléments qui permettront à aux pupilles des foyers et à celles de Saint-Rambert de se retrouver, de voir d'une part si la FOEFI a rempli sa mission et d'autre part si elle ou il a pris racine en France.

Me retrouver dans le livre ?

Ma première remarque est que l'histoire des « pupilles assistés à domicile » n'est pas abordée dans le livre. Je ne peux me retrouver totalement dans le récit, bien que certains « tranches » de ma vie y soient citées. Comme beaucoup d'Eurasiens, j'avais éprouvé le besoin de raconter à mes enfants mon enfance et mon adolescence au Vietnam. Mes « Mémoires d'entre-deux-mondes », livre autoédité en 2016, comme archive privée familiale, a finalement été publié en 2019. Au-delà du parcours chaotique d'un pupille assisté à domicile, une grande place est consacrée à la FOEFI (Annexe 2) ²⁷ Le premier document de mon dossier archivé à l'ANOM qui figure presque *in extenso* dans l'annexe, est une lettre de la Croix Rouge datée de 1947, recommandant la prise en charge de ma famille par la FFEI, et le dernier, la lettre de Mme Graffeuil, m'informant du dépôt de mon dossier à l'ANOM. C'est un dossier de 60 pages qui - il me semble - est conservé tel quel sans destruction sélective « intentionnelle » par la FOEFI. Pupille privilégié, je n'échappe pas à la « condition eurasiennne »²⁸ et exprime dans mes mémoires mes réflexions sur ce sujet, en intégrant ce que j'ai vu dans les quatre CARI lors de mes nombreux séjours dans ces camps pour « incasables », du provisoire qui a duré plus de 40 ans.

Je me sens Eurasien. je parle encore eurasiennne. Adolescent je ne voulais me marier qu'avec une Eurasiennne, éliminant du champ de mes sentiments amoureux Françaises et Vietnamiennes (de mon lycée) que je trouvais pourtant très belles. Mais on peut être Eurasien « jusqu'aux bouts des ongles sans être exclusif. Il y a des Eurasiens de cœur : « *Un apprenti qui est dans les usines à Baccara se fait le porte-parole de se camarade pour soutenir Martin qu'il appelle « bien cher chef ». Il écrit : « Je sais bien chef que vous n'êtes pas Eurasien, mais votre cœur est toujours eurasiennne »*²⁹. (p 232). L'apprenti soutient un Français Eurasien de cœur. Inversement, un Eurasien peut, *théoriquement*, être Français de cœur. Ce serait dans son « caractère », les gènes transmis par le père pouvant, au-delà de l'aspect physique, avoir des effets sur le « caractère » de l'enfant (il a mauvais caractère, le même que son père). E. Saada a longuement traité ce problème dans le chapitre intitulé Hérité et milieu³⁰ Extrêmement rares, voire inexistantes sont

²⁷ Imre Szabo, *Mémoires d'entre-deux-mondes*, Tome 2, thebookeditionn.com, 2022, Annexe 2 « La FOEFI », p 443-463

²⁸ Imre Szabo, *Mémoires d'entre-deux-mondes*, Tome 1, thebookeditionn.com, 2019, Annexe III « La condition eurasiennne », p 347-359

²⁹ La suite du témoignage de ce pupille est d'une violence extrême. Y. Denéchère a intégré ses invectives dans la mémoire collective, je ne sais pour quelle raison, exhaustivité des témoignages, peut-être ? Bien que le contexte du témoignage soit relaté, je reste choqué et perplexe quant aux motivations de l'historien.

³⁰ Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire Français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, p 90.

les historiens contemporains qui s'aventurent sur le terrain glissant et politiquement incorrect de l'héritage génétique.

Quoi qu'il en soit, je ne suis pas Français de cœur, encore moins Français d'âme. « *Bazé termine en estimant impossible pour les Eurasien de choisir entre la France et le Vietnam : « nous n'envisageons pas d'affection exclusive ».* Un responsable d'une association de métis qui s'oppose à l'envoi en France des pupilles des sociétés de bienfaisance proclamait : « *Aucun métis ne pourra se sentir physiquement attaché à la terre de France comme un Parisien ou un Béarnais bien qu'il puisse effectivement se sentir héritier de vingt siècles de civilisation française [...]* Pour être attaché à un pays, il faut être né, il faut y avoir vécu, il faut qu'un concept se soit formé dans l'esprit ; Ce n'est pas vers douze ans, à l'âge où l'image locale s'est déjà formée qu'il sera possible de lui substituer un autre [...] C'est faire bon marché de la puissance d'attraction du pays natal [...]³¹ J'aurais été d'accord avec cet Eurasien, si je n'avais vécu une situation plus ambivalente : l'héritage de « vingt siècles de civilisation française » que j'ai reçu au lycée Albert Sarraut de Hanoï, m'avait inculqué une certaine liberté de pensée qui parfois atténuait la « puissance d'attraction du pays natal ». Ce qui m'avait amené, adolescent, à formuler de violentes critiques du confucianisme qui régit la vie des Vietnamiens. Dans ce système *harmonieux* où chacun avait sa place, où le maître a des droits et devoirs envers l'esclave, où l'esclave a lui (surtout) des devoirs et (peu de) des droits envers le maître, ma famille eurasiennne n'ayant pas sa place fut rejetée dans le mépris et la discrimination. Et pourtant, je suis né dans le pays, j'y ai vécu en immersion totale dans la culture vietnamienne traditionnelle familiale. ³²

Pour moi, tôt ou tard, la « *condition eurasiennne se dissout dans la condition humaine* ». et cette « condition humaine », m'incitait à me considérer comme « citoyen du monde » mais comme il y a pléthore de mondes sur cette terre, citoyen du monde ne veut plus rien dire. je reste donc l'un des Eurasiens entre-deux-mondes.

William Bazé

Je suis reconnaissant à William Bazé dont je garde une image très positive, ses « lumières », même après avoir vu (lu) toutes ses « ombres » projetées dans la mémoire collective élaborée par Y. Denéchère. Il est, pour moi, un Eurasien qui aime les Eurasiens. Il a su acquérir une notoriété et passer par la politique pour les défendre. A notre époque, seuls les « stars » en tous genres (cinéastes, acteurs, musiciens, chanteurs, écrivains, scientifiques, philosophes, essayistes, historiens, etc.) en s'appuyant sur leur notoriété et leur « réseau », peuvent se faire entendre, faire passer leurs idées et agir efficacement. William Bazé, reconnu notable, s'appuyait sur un vaste « réseau », faisait du lobbying pur obtenir les fonds nécessaires aux œuvres de la FOEFI. Il le faisait avec autorité, en toute indépendance, en toute franchise.

Loin d'être un godillot du pouvoir colonial, il lui demandait d'assumer ses responsabilités et d'être cohérent dans sa politique : « *Si la France désire dans les conventions juridiques futures qu'elle sera appelée à passer avec les Etats-Associés au sujet des Eurasiens, donner à ceux-ci un statut spécial et en particulier maintenir en leur faveur l'application du décret du 8 novembre 1928 ... il est inutile, nous dirons dangereux, de soulever le problème eurasiennne sans s'assurer que la France et non pas seulement son gouvernement est décidée à en tirer toutes*

³¹ Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire Français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, p. 246

³² Imre Szabo, *Mémoires d'entre-deux-mondes*, Tome 1, thebookeditionn.com, 2019, p.

les conséquences et à en examiner froidement toutes les répercussions. Il ne s'agit pas de faire un geste spectaculaire dictée par un mouvement de compassion ou de sensibilité compréhensible ou d'intérêt passager; il s'agit de savoir si le gouvernement vietnamien, acceptant, par exemple, de maintenir la survivance de la législation d'exception instituée en faveur des métis, la France, elle, fera l'effort moral et surtout financier de s'occuper d'eux jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'être intégrés utilement dans la communauté française.

Dans son parcours *politique*, il a rencontré bien des adversaires, y compris parmi les philanthropes, qu'il combattait avec force. En relatant les remises en cause de sa politique, Y. Dénéchère a souligné les « ombres » de William Bazé qui fait de lui un acteur (auteur) de la biopolitique post-coloniale. Une fois les enfants eurasiens transplantés en France, comment imaginer que William puisse les abandonner en « terre inconnue » sans renier ses convictions. Il maintenait un *pont* que les Eurasiens restés au pays natal peuvent emprunter quand ils estiment ne plus pouvoir vivre dans le contexte vietnamien. En se référant au temps, à la chronologie des historiens, on peut en effet peut qualifier ces œuvres philanthropiques de biopolitique *positive* postcolonial. « *Le président de la fédération, poursuivant en métropole l'œuvre des philanthropes coloniaux, intervint alors en leur faveur auprès de l'administration de la justice.* »³³

W. Bazé a poursuivi son combat jusqu'en 1983, jusqu'à la fin de sa vie ; mais le signe avant-coureur de sa défaite date de 1965. Le contexte français a évolué très rapidement. Ayant perdu tout pouvoir dans l'ancien Empire, la France a balayé toutes les scories juridiques coloniales dont les décrets de 1928 et 1943. « *Entre 1955 et 1965, ces derniers (les magistrats) rendront plus d'une centaine de jugements en application du décret du 4 novembre 1928 ; le fondement racial de la citoyenneté devenait partie intégrante du droit de la nationalité française. En mai 1965, la Direction des Affaires Civiles et du Sceau met fin à ces pratiques avec une note envoyée aux tribunaux d'instance ne reconnaissant aucune valeur à ces jugements « aucune valeur en ce qui concerne la nationalité » ; en effet, le décret de 1928, qui n'avait été appliqué qu'en Indochine, avait été rendu caduc par la convention frano-vietnamienne sur la nationalité de 1955. « En conséquence » pour le ministère de la justice « l'intéressé est étranger et ne peut solliciter que sa naturalisation ». A la suite de cette intervention, un certain nombre de métis rapatriés par la FOEFI dans leur enfance se sont vu refuser la délivrance d'un certificat de nationalité et ont dû demander à être naturalisés ; parmi eux, certains avaient déjà accompli leur service militaire .* »³⁴

J'arrête là mes commentaires qui reprennent de fait ceux publiés antérieurement, en les mettant sous une autre forme, la forme de la métaphore végétale d'une transplantation France, dans le contexte « évolutif » des années 1955-1975, des enfants eurasiens vivant dans le contexte des guerres d'Indochine et du Vietnam.

³³ Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire Français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte , 2007, p 239.

³⁴ Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire Français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte , 2007, p 238

Conclusion

Pour terminer sur une note positive :

L'histoire subjective, même incomplète, donne un éclairage humain à partir des témoignages des pupilles. Ces témoignages, le présent du passé, parfois reconstruits, constituent un mémoriel qui rassemble les pupilles de l'Association FOEFI. C'est le ciment de leur amitié. Ce mémoriel raconte leurs vécus, leur permet d'y repérer les mêmes expériences, les mêmes aventures, de se reconnaître dans les souvenirs et es représentations communes. Conserver les témoignages, en recueillir d'autres, les partager et les transmettre. Construire une mémoire subjective du vécu, du ressenti. Une mémoire « brute » apportant, par elle-même, un éclairage « foefien » bien humain sur l'histoire de la FOEFI et puis ... faire vivre cette mémoire subjective.

Il est indéniable que beaucoup de pupilles se retrouveront dans le livre de Y. Denéchère.

Quant à la question « Qu'est-ce la vérité historique et quelle histoire pour la FOEFI ? » Je suis tenté de parodier la question de Ponce Pilate : Qu'est-ce la vérité ? La « vérité » du récit sur les œuvres de la FOEFI, comme toute « vérité » elle est inatteignable. Elle dort dans son puits sans fond sans jamais en sortir.

A Venelles ce 5 novembre 2024